

Le Droit proche de VOUS

Un greffier et un agent d'accueil vous renseignent au quotidien à la Maison de Justice et du Droit sur les différentes procédures judiciaires et vous orientent vers les intervenants et services appropriés.

Sur place, vous avez également la possibilité de vous procurer divers imprimés :

- dossier d'aide juridictionnelle, dossier de surendettement
- requête de saisine du Juge aux Affaires Familiales (fixation ou modification de la pension alimentaire, droit de garde...)
- requête de saisine du Juge des Tutelles (demande d'une mesure de protection : curatelle, tutelle)
- demande de copie de décision de justice...



Maison de Justice et du Droit de Fécamp



Contact :

Maison de Justice et du Droit de Fécamp
36, rue des galeries - 76 400 Fécamp
Tel : 02.35.28.89.57 - Fax : 02.35.28.37.95
e-mail: mjd-fecamp@justice.fr
Ouverture au public du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT DE FÉCAMP



La Maison de Justice et du Droit de Fécamp est un service public de proximité qui vous aide dans vos démarches administratives ou juridiques, en vous proposant un accueil quotidien, une écoute de qualité, l'aide d'associations et de professionnels du droit.



Des Spécialistes à votre écoute...

L'Avocat

Information et conseil juridique.

1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h, sur rendez-vous

L'Huissier de Justice

Information et conseil juridique portant sur le recouvrement de créances, signification d'actes juridiques, exécution de décisions de justice, constats...

3^e lundi du mois de 10h à 12h, sur rendez-vous

Le Notaire

Information juridique sur le pacs, succession, donation, état-civil, filiation, contrats, actes notariés, ...

1^{er} mardi du mois de 14h à 16h, sur rendez-vous

Le Conciliateur de Justice

Règlement à l'amiable des litiges civils (litige de voisinage, conflit opposant un consommateur à un professionnel, contestation de facture,...)

2^e et 4^e jeudis du mois de 9h à 11h30, sur rendez-vous

1^{er} et 3^e mardis du mois de 14h à 17h, sur rendez-vous

L'Agence Départementale d'Information au Logement (ADIL)

Informations sur le logement (droits et obligations du locataire et propriétaire,...)

1^{er} et 3^e mardis du mois de 9h30 à 12h30, sur rendez-vous

Le Délégué du Défenseur des Droits

Défense des droits et libertés dans le cadre des relations avec les services publics, défense des droits de l'enfant, lutte contre les discriminations, garantie du respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité.

1^{er} et 3^e jeudis du mois de 14h à 17h, sur rendez-vous

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)

Informations juridiques, administratives et sociales (séparation, divorce, violences conjugales...)

2^e et 4^e lundis du mois de 14h à 17h, sur rendez-vous

L'Association d'Aide aux Victimes par la Réparation et l'Entraide (AVRE 76)

Aide aux victimes d'infractions pénales (vol, violences, agression, menaces...)

2^e et 4^e mardis du mois de 14h à 17h, sur rendez-vous

Le Service de médiation Familiale - Trialogue

Entretien d'information à la médiation familiale sans engagement.

2^e jeudi du mois de 14h à 17h, sur rendez-vous

Le CMBD

Permanence d'information juridique concernant le droit de la consommation et du surendettement.

3^e jeudi du mois de 9h à 12h, sur rendez-vous.

L'ATMP

Permanence d'information juridique concernant la protection juridique des majeurs

1^{er} lundi du mois de 14h à 17h, sur rendez-vous.

Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)

Sur convocation

Le Délégué du Procureur

Sur convocation



Des consultations gratuites,
anonymes et confidentielles.